



**GAP**PAIE

# **Comment paramétrer une interruption de carrière à temps plein (IC TPI)**

Dans Fichier /Paramètres/Horaire : Horaire initial Tps plein et maintien des droits Tps plein  
Q = 0 et Jrs/sem =0

Horaire initial Temps plein →



→ La paie ne contient pas les jours d'absences (il ne doivent pas être envoyés en DMFA)

Créer une fiche suite Travailleur et ajouter dans l'onglet/DMFA/Mesure de réorganisation de l'emploi : 03

Non obligatoire mais intéressant pour la gestion de ce sujet dans l'onglet ONSS :